



Calendrier de collecte 2021

Ordures
Recyclage
Encombrants (5 vendredis / année)

Écocentre de 8 h à midi et de 13 h à 16 h
Écocentre de 8 h à midi
Écocentre et RDD de 8 h à midi et de 13 h à 16 h
Écocentre et RDD de 8 h à midi

Collecte de résidus verts : une date sera déterminée en oct. ou nov.
Seul les sacs transparents, oranges ou de papier sont acceptés.

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

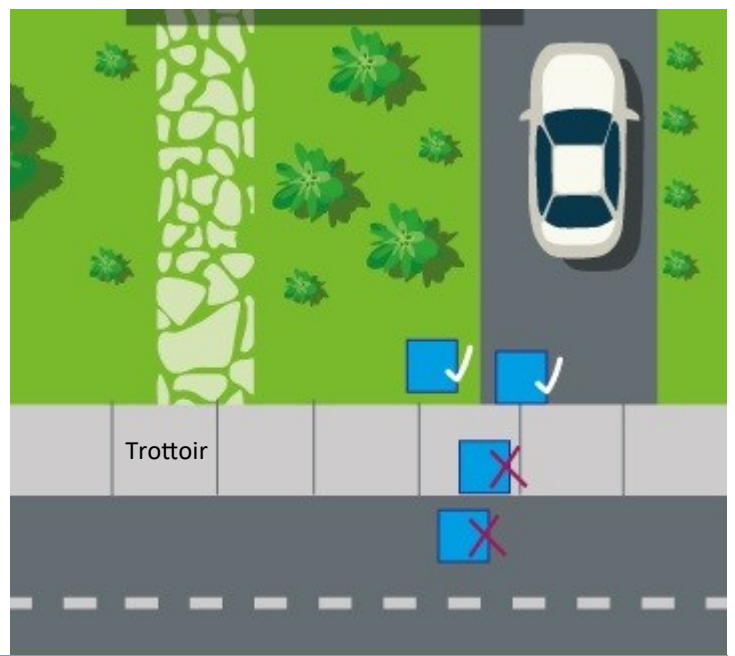
Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Fournisseur :





- Placez vos bacs de sorte que **les poignées et les roues soient orientées vers votre demeure**. Cette position facilite la collecte mécanisée et évite de briser inutilement vos bacs roulants.
- Les bacs doivent être déposés **avant 7 h le matin de la collecte**, peu importe le secteur où vous résidez et peu importe l'heure habituelle de ramassage.

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

Toute matière admissible à un ou plusieurs autres types de collecte (matières recyclables, déchets, résidus verts) ne doit pas se retrouver dans la collecte des encombrants. La collecte d'encombrants permet aux citoyens de se débarrasser de leurs déchets volumineux trop imposants pour être déposés dans les bacs roulants à déchets.

ACCEPTÉ

- Meubles et mobiliers non défaits (ex. : table, chaise, etc.);
- Tapis roulés et attachés solidement (section max. de 5 pieds);
- Objets de grandes dimensions pesant moins de 25 kg;
- Matelas et sommiers;
- Articles saisonniers volumineux.

Ne rien laisser en bordure de rue ou à proximité qui ne devrait pas être ramassé par les employés de collecte. Tout objet aux abords de la rue pourrait être perçu comme étant une matière résiduelle, le tout au risque du citoyen. Afin de faciliter les collectes, il est recommandé de mettre les encombrants d'un côté de l'entrée et les bacs roulants de l'autre.

REFUSÉ

- Électroménagers contenant des halocarbures;
- Bacs roulants, sacs et poubelles en vrac;
- Matériaux de construction et pièces / composantes provenant de travaux de construction, de rénovation et de démolition;
- Appareils électroniques acceptés par l'ARPE;
- Résidus domestiques dangereux (RDD);
- Objets de petite taille entrant dans le bac noir;
- Boîtes de carton;
- Branches, troncs et billots de bois;
- Embarcations (ex. : bateau, pédalo);
- Toiles de piscine;
- Bonbonnes pressurisées;
- Objets fixés dans la maison (ex. : toilettes, baignoires, lavabos, etc.)

Des questions ? 450 883-2241 poste 7500

ÉCOCENTRE :

Dépôt des matériaux secs et dépôt des résidus domestiques dangereux

391, rang du Pied-de-la Montagne | Heures d'ouverture : Voir calendrier au verso

Seuls les résidents de Sainte-Marcelline-de-Kildare ont accès à l'Écocentre (pièce d'identité requise).

DÉPÔT DES MATÉRIAUX SECS

Matières acceptées

- Résidus de construction (bardeau d'asphalte, brique, fenêtres, gypse, céramique, etc.)
- Électroménagers
- Réservoir à eau chaude
- Meubles
- Fer et métaux
- Bois et branches
- Appareils électroniques

Matières prohibées

- **Résidus verts (feuilles, aiguillettes, cônes, etc.)**
- Résidus commerciaux
- Pneus
- **Déchets domestiques (sacs de poubelles, tout ce qui entre dans bac noir)**

DÉPÔT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Matières acceptées

- Bonbonnes de propane
- Piles usées, batteries d'automobile/moto/bateau
- Peinture et solvant
- Néons et ampoules fluo compactes
- Médicaments périmés
- Produits nettoyants et produits cosmétiques
- Pesticides et herbicides
- Essence et huiles usées

Matières prohibées

- Résidus commerciaux

Nous n'acceptons plus les résidus verts (feuilles, aiguillettes, cônes, etc.) à l'Écocentre